

Martigny, le 7 novembre 2023

La Ville poursuit des investissements de manière mesurée

La Ville de Martigny a élaboré son budget 2024 dans un contexte difficile. Pour l'an prochain, l'accent a principalement été mis sur les investissements déjà en cours ainsi que sur le maintien de la qualité des prestations et des infrastructures offertes aux citoyens. L'exercice déficitaire présenté, est principalement marqué par la situation actuelle. Le Conseil général se réunira le 5 décembre prochain pour se prononcer sur ce projet.

L'élaboration du budget 2024 s'est effectuée dans un contexte difficile. Conscients que les années à venir seront comparables, tous les services administratifs ont analysé de manière approfondie les charges relatives à leur domaine d'activité et ont réussi à réduire de manière significative leurs charges de fonctionnement.

La Ville de Martigny prévoit un budget 2024 déficitaire de 3'399'350 francs, soit un total de charges de 125'558'160 francs pour des revenus de 122'158'810 francs. La marge d'autofinancement, historiquement basse, s'élève à 5'686'350 francs. Elle ne permettra pas de couvrir les investissements prévus de 19'476'000 francs. Cependant, grâce à sa fortune ainsi qu'à sa situation financière saine, la Ville de Martigny pourra recourir à l'emprunt.

L'exercice sous revue est principalement marqué par la hausse des tarifs de l'électricité et la tendance inflationniste. La croissance des dépenses liées provenant principalement du Canton, pour un montant de 1'088'700 francs, impacte également le ménage communal. Cette constante demeure une préoccupation importante pour les autorités. A cela s'ajoute l'augmentation des charges de personnel de 1'055'790 francs par rapport au budget 2023 ainsi que la hausse des amortissements du patrimoine administratif de 1'522'000 francs. Les revenus fiscaux, quant à eux, seront impactés d'environ 500'000 francs en raison de la déduction autorisée pour les frais de l'assurance maladie.

Les années délicates que la Ville de Martigny s'apprête à traverser ne bloque cependant pas les investissements prévus à hauteur de 19'476'000 francs. Le Conseil municipal a principalement mis l'accent sur des réalisations déjà en cours. Il est ainsi prévu de poursuivre les travaux du passage inférieur à la Rue des Neuvilles, d'aménager une UAPE au premier étage du centre commercial Migros Manoir et de terminer la rénovation du Centre de Loisirs et de Culture de Martigny. Le projet de nouveau complexe scolaire est actuellement à l'étude. A cela s'ajoute notamment la participation de la Ville au projet de construction du futur Castel ainsi que la rénovation de la piscine municipale.

Le 5 décembre prochain, le Conseil général statuera sur le projet du budget 2024.